

PROCES-VERBAL

de l'assemblée des délégués de la Chambre Valaisanne d'Agriculture du 29 mars 2022 à 9h15 à la salle polyvalente de Conthey

Présidence: M. Willy Giroud

<u>Présents</u>: délégués: 34

Procès-verbal: Mme Imelda Amacker

1/ Mot de bienvenue

M. Willy Giroud ouvre la séance.

Il rappelle qu'un service de traduction est assuré et que des casques sont disponibles. Il invite les délégués à échanger leur carte de vote contre un bulletin de vote.

M. Giroud salue les personnes présentes en leurs titres et fonctions. Il cite les personnes ayant accédé à de nouvelles charges au sein des différentes organisations agricoles, à savoir : M. Fabien Sauthier, président de la Fédération de la race d'Hérens, M. Patrick Volken, président de la BVO, Mme Helen Fux et M. Herbert Volken, co-gérants de la BVO, M. Denis Sauthier, gérant de l'AVPI, et M. Romain Bonjean, secrétaire de Swissherbook Bas-Valais.

Il félicite M. Raphaël Gaillard pour sa nomination à la direction de l'Ecole d'agriculture.

Il excuse en bloc toutes les personnes excusées.

M. Giroud rappelle que, selon les statuts, seuls les délégués sont habilités à voter et qu'il n'est pas tenu compte des abstentions. Il propose aux délégués de voter à main levée. Ceci est tacitement accepté.

L'assemblée désigne M. Cédric Vouillamoz, comptable à la CVA, comme chef des scrutateurs. MM. Laurent Rossier et Laurent Tornay sont nommés scrutateurs.

Une liste des présences circule.

Les délégués approuvent l'ordre du jour suivant :

- Mot de bienvenue
- 2. Allocution du Président
- 3. Rapport du vote de l'AD du 8 juin 2021 par voie de circulation
- 4. Rapport d'activité
- 5. Comptes 2021
- 6. Rapport de l'organe de révision
- 7. Approbation des comptes et décharge
- 8. Elections complémentaires au comité
- 9. Nomination de l'organe de révision
- 10. Budget 2022 et cotisations 2023
- 11. Message de l'USP : initiative sur l'élevage intensif et 125 ème anniversaire de l'USP
- 12. Divers

CVA - 2 -

2/ Allocution du Président

A l'occasion de son rapport, M. Giroud aborde les points suivants :

Initiatives anti-phytos:

Il revient sur le rejet massif des deux initiatives extrêmes, à savoir « Pour une eau potable propre » et « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » et précise que le Valais a été le champion du non. Il remercie pour la participation active.

Il informe de la nouvelle initiative sur l'élevage intensif soumise à votation vraisemblablement le 25 septembre prochain. Il rappelle que tous les secteurs seront touchés, en particulier la volaille et les porcs avec des conditions d'exploitations et des tailles d'exploitations totalement irréalistes qui renchériront fortement les prix à la production et qui se traduiront par une augmentation sensible des prix pour le consommateur.

Année climatique exécrable

Il mentionne les conditions climatiques désastreuses qui ont anéanti les cultures arboricoles et viticoles de notre canton. Le gel de printemps a causé des dégâts extrêmement importants sur les cultures d'abricotiers, particulièrement sur le coteau. L'Etat du Valais et le Fonds suisse de secours pour les dommages non assurables causés par des forces naturelles se sont accordés pour soutenir les exploitations considérées comme des cas de rigueur. Jusqu'à 50% des frais de remise en culture pourront être pris en charge.

Le vignoble valaisan épargné par le gel a été ravagé par le mildiou suite aux précipitations exceptionnelles. La vendange 2021 ne représente que 50 % de la moyenne décennale. Le Grand Conseil entend soutenir les producteurs de raisins impactés et a décidé d'octroyer un crédit supplémentaire de 14 millions de francs pour le doublement des paiements directs pour les vignes. Les bénéficiaires seront les exploitants ayant reçu des paiements directs pour des vignes en 2021.

Il profite de l'occasion pour remercier les parlementaires et particulièrement le Canton du Valais par le chef du DEF Christophe Darbellay qui n'a malheureusement pas pu être présent. Il remercie aussi Pierre-Yves Felley et les collaborateurs de la Chambre valaisanne d'agriculture, ainsi que les membres du comité.

3/ Rapport du vote de l'AD du 8 juin 2021 par voie de circulation

M. Giroud rappelle que le rapport de vote a été envoyé aux délégués avec la convocation. Il demande s'il y a des remarques et demande l'approbation du rapport.

Le rapport de vote est accepté à l'unanimité sans modification.

4/ Rapport d'activité

M. Pierre-Yves Felley propose un retour sur deux sujets qui ont marqué l'activité du secrétariat de la CVA, à savoir les initiatives et référendums visant l'agriculture ainsi que la pandémie et le chamboulement des conditions-cadre.

En ce qui concerne les initiatives et référendums visant l'agriculture, il rappelle que les partisans des deux initiatives anti-phytos ont distillé des messages de peur qui ne reposaient sur aucun fait avéré, mais qui ont dressé la population contre les agriculteurs et désécurisé le monde agricole. Il profite de remercier toutes les personnalités qui ont œuvré activement pendant la campagne pour rassurer nos concitoyennes et concitoyens.

CVA - 3 -

Malgré le fait que le résultat du 13 juin est réjouissant, il faut constater que les exigences liées à l'utilisation des produits phytosanitaires vont être fortement durcies dès le 1^{er} janvier 2023. Le 19 mars 2021, le Parlement a modifié la loi sur l'agriculture, la loi sur la protection des eaux et la loi sur les produits chimiques. Le Conseil fédéral promulguera en avril 2022 les ordonnances d'application de la loi sur l'agriculture. Il rappelle que les producteurs intéressés par les nouveaux programmes fédéraux doivent s'inscrire jusqu'en août sur le portail internet du service de l'agriculture.

Le loup et plus généralement les grands prédateurs ont fait l'objet de votations populaires. Le 27 septembre 2020, le Valais plébiscitait, mais le peuple suisse refusait de peu, la révision de la loi sur la chasse qui devait permettre la régulation des grands prédateurs. La population valaisanne approuvait le 28 novembre 2021 une initiative constitutionnelle cantonale demandant d'édicter des prescriptions de protection contre les grands prédateurs, de limiter et de réguler leurs effectifs, ainsi que d'en interdire la promotion. Dans notre canton, 22 loups ont été identifiés en 2021 et leur nombre effectif dépasse assurément la trentaine. Les attaques ont poussé les éleveurs à désalper prématurément. Les autorités locales ne peuvent rien entreprendre. Les décisions sont du ressort de la Confédération. Une nouvelle révision de la loi sur la chasse est en discussion. Dans l'immédiat, le Parlement fédéral est appelé à prendre des mesures urgentes pour les estivages de cet été.

M. Felley revient sur la pandémie et le chamboulement des conditions-cadre en précisant que la CVA a servi de relais direct vers les Autorités cantonales et indirect vers le Conseil fédéral à travers l'USP afin de rechercher des solutions aux difficultés éprouvées par les PME agricoles. Le maintien des possibilités d'embauche de personnel était une priorité. Cette pandémie a remis temporairement la fonction nourricière de l'agriculture au premier plan, mais dès les frontières réouvertes, le tourisme d'achat a repris sa place et les reproches ont à nouveau fusé contre la production agricole indigène.

Avec la guerre en Ukraine se pose à nouveau la question de notre capacité alimentaire et de notre approvisionnement en aliments de base, en particulier en céréales, en huile de tournesol, en fourrages et en engrais. L'Ukraine est un hub mondial pour ces productions et il faut du temps pour restaurer la production agricole et les chaînes alimentaires après une guerre. L'agriculture suisse, et valaisanne, est prête à étendre les surfaces cultivées, mais l'accroissement prend du temps et demande de l'anticipation. Au Conseil fédéral de décider quelle tâche d'approvisionnement il veut confier à l'agriculture suisse dans ce contexte instable et incertain.

Pour les autres activités de la CVA, M. Felley renvoie au Rapport annuel écrit remis en ouverture.

M. Giroud demande s'il y a des remarques et demande l'approbation du rapport du Président et le rapport du Directeur. Les deux rapports sont acceptés à l'unanimité.

5/ Comptes 2021

M. Felley présente les comptes de la CVA qui bouclent avec un excédent de charges de Fr. 24'886.51. Proposition est faite de dissoudre la réserve pour votations pour couvrir la perte. Le fonds des redevances viticoles présente un solde négatif au 31.12.2021 qui sera corrigé en 2022. Le montant du bilan au 31.12.2021 s'élève à Fr. 2'057'585.70.

6/ Rapport de l'organe de révision

La parole est donnée à Mme Viviane Saillen, collaboratrice de la Fiduciaire Dafico SA. Elle lit le rapport de révision qui a été distribué aux participants.

CVA - 4 -

7/ Approbation des comptes et décharge

L'assemblée accepte les comptes et le bilan, ainsi que le rapport de révision à l'unanimité et donne décharge aux organes.

8/ Elections complémentaires au comité

MM. Raban Pfammatter, vice-président et membre du comité depuis 2017, Joep van der Poel, membre du comité de 2020 jusqu'au 30 juin 2021 et Pierre-Antoine Héritier, membre du comité depuis 2013, sont démissionnaires. M. Giroud leur remet des produits du terroir valaisan.

Les candidats proposés sont Johannes Gemmet pour remplacer M. Pfammatter, Herbert Volken pour remplacer M. van der Poel, Yves Luisier pour remplacer M. Héritier.

M. Giroud demande s'il y a d'autres candidatures. Ce n'est pas le cas.

L'assemblée élit MM. Johannes Gemmet, Herbert Volken et Yves Luisier par acclamation.

9/ Nomination de l'organe de révision

M. Giroud propose de reconduire la Fiduciaire Dafico SA pour l'exercice 2022.

L'assemblée accepte la nomination de l'organe de révision.

10. Budget 2022 et cotisations 2023

M. Giroud donne la parole à M. Felley qui présente le budget.

La perte prévisionnelle pour 2021 est de Fr. 159'080.—. Il est prévu de dissoudre une partie de la réserve pour égalisation des résultats. M. Felley rappelle que suite à la suppression en 2015 par le canton de son aide de Fr. 300'000.—, une moitié de la perte a été couverte à travers les adaptations des cotisations et l'autre est à trouver par la Chambre. Un montant de CHF 50'000.— est budgétisé pour la campagne de votation contre l'initiative sur l'élevage intensif, mais son financement doit être assuré par des moyens spécifiques, les ressources de la CVA ne suffisant pas.

M. Giroud soumet le budget à l'approbation de l'assemblée. Accepté avec une abstention.

Le comité propose de reconduire en 2023 les cotisations 2022 des organisations membres et celle des membres individuels sans changement.

M. Giroud annonce que le comité a décidé d'adapter les tarifs pour la gérance des secrétariats à partir de 2023. Les organisations concernées seront informées des nouveaux tarifs.

A l'unanimité, l'assemblée approuve les cotisations 2023.

11. Message de l'USP : initiative sur l'élevage intensif et 125ème anniversaire de l'USP

M. Giroud donne la parole à M. Nicolas Vermeille de l'USP.

CVA - 5 -

M. Nicolas Vermeille aborde le prochain défi : l'initiative contre l'élevage intensif. L'élevage serait fortement touché et il y aurait des effets négatifs sur le reste de l'agriculture. L'agriculture suisse se distingue par un niveau élevé de bien-être animal. Il n'y a pas d'élevage de masse en Suisse. Les normes bio exigées par les initiants font déjà partie de l'offre existante sur le marché, à côté d'autres labels. L'initiative réduirait ainsi le choix des consommateurs. En outre, les prix de production augmenteraient et se répercuteraient sur les prix des denrées alimentaires. Les trois questions à se poser sont « Manger local ou importer encore plus ? », « Dépenser trop pour manger ? » et « Manger suisse ou faire ses courses à l'étranger ? ». L'offre en viande bio est déjà plus importante que la demande. Certains consommateurs ne peuvent pas se permettre d'acheter bio. De plus, il y aura un conflit d'aménagement du territoire, car l'initiative conduirait à miter le territoire avec des milliers de bâtiments d'élevage supplémentaires pour conserver les mêmes quantités de production.

Deux phases sont prévues : une phase d'information et de sensibilisation pour une visibilité précoce avec des drapeaux, des autocollants, des flyers, suivie de la phase de campagne de votation. Il insiste sur le fait que tous les secteurs sont concernés et qu'il est important d'obtenir un NON ensemble!

M. Vermeille présente ensuite le 125^{ème} anniversaire de l'USP avec les objectifs de devenir visible auprès des paysannes et des paysans, de renforcer les relations avec les organisations membres, en particulier les organisations sectorielles, de fidéliser les collaboratrices et les collaborateurs et de se faire connaître à l'extérieur.

L'USP fête son anniversaire en participant aux AG annuelles de toutes ses organisations et leur remet deux cadeaux au pouvoir symbolique. D'abord l'USP prévoit sur la Place Fédérale une méga rösti-party à base de pommes de terre cultivées dans les chefs-lieux de tous les cantons. M. Vermeille remet à M. Felley une corbeille pour transporter à Berne les patates cultivées en ville de Sion. Il y ajoute un bon pour acheter un arbre et un panneau métallique mentionnant que l'arbre a été planté à l'occasion du 125ème anniversaire de l'USP. M. Vermeille projette enfin un court métrage qui montre l'évolution de l'USP.

M. Giroud le remercie en lui remettant des produits du terroir valaisan. Il rappelle à l'assemblée que des drapeaux, des autocollants, des flyers et des argumentaires courts concernant l'initiative sur l'élevage intensif sont disponibles à la sortie.

12/ Divers

M. Giroud donne la parole aux invités.

Marianne Maret, Conseillère aux Etats, prend la parole et remercie le Président et le Directeur de la Chambre. Elle déplore ces initiatives à répétition qui entravent l'agriculture suisse, favorisent les importations avec un impact négatif sur le climat, font augmenter le coût du panier de la ménagère. Elle rappelle que les parlementaires luttent, mais que la population baignée de discours toxiques est toujours plus sceptique. Elle insiste sur la mise en avant auprès de la population de notre travail, notamment lors de journées de promotion telles que les caves ouvertes.

M. Giroud la remercie et rappelle que deux manifestations nationales, Portes ouvertes à la ferme du 12 juin et Brunch du 1^{er} août, sont d'ores et déjà agendées.

M. Sydney Kamerzin, Conseiller national, prend la parole et informe que le travail contre le loup porte ses fruits. La future révision de la loi sur la chasse va proposer la régulation avec l'espoir de fixer un nombre de loups supportable par région. Il se demande néanmoins si la régulation incombe à la Confédération ou aux cantons.

CVA - 6 -

Il rappelle aussi que de nombreuses initiatives en suspens péjoreraient l'agriculture locale, telles que l'initiative sur les glaciers ou celle sur le paysage

M. Giroud le remercie.

M. Loïc Bardet, responsable de la campagne romande contre les initiatives anti-phytos, prend la parole et il remercie tout le monde pour l'engagement lors de la dernière initiative, particulièrement Richard Pellissier. Il compte sur le Valais pour le rejet de l'initiative sur l'élevage intensif. S'agissant du loup, il regrette que les autres cantons aient tardé à percevoir les difficultés de cohabitation entre le prédateur et le pastoralisme. Il informe qu'une conférence publique en lien avec le loup, animée par M. Jean-Marc Moriceau, aura lieu le 28 avril à 19h30 à Montricher. Finalement, il rappelle que la formation agricole est en cours de révision et se tient à disposition pour d'éventuelles questions.

M. Giroud le remercie.

M. Raban Pfammatter prend la parole en tant que membre du comité sortant et il adresse ses remerciements les plus sincères à MM. Pierre-Yves Felley et Willy Giroud pour l'excellent échange entre le Haut et le Bas-Valais au cours des 5 dernières années.

M. Giroud donne la parole à l'assemblée. Personne n'intervient.

M. Giroud donne la parole à Aude Jarabo, collaboratrice à Prométerre qui s'exprime sur le marché du carbone et les opportunités pour l'agriculture.

M. Giroud remercie Mme Aude Jarabo et lui offre des produits du terroir valaisan. Il demande s'il y a des questions.

M. Michel Rey de la Bourgeoisie de la commune de Montana prend la parole et relève la simplicité pour récupérer les crédits-carbone. Il demande aux Chambres fédérales comment il se fait qu'un groupe de bûcherons suisses allemands ait récolté tous les crédits-carbone liés aux forêts suisses.

M. Sydney Kamerzin lui répond que l'objet est en examen aux Chambres et que la question n'a pas encore été tranchée.

M. Michel Rey n'est pas satisfait de la réponse. Il déplore le fait que les propriétaires de forêts soient dépossédés de leurs crédits-carbone.

M. Felley précise que toutes les interventions seront disponibles sur le site agrivalais.ch.

Le Président remercie pour la bonne participation et prie de rendre les écouteurs. Il lève l'assemblée des délégués à 11h50.

Le Président : La rédactrice du procès-verbal : Willy Giroud Imelda Amacker